

avec eux. Ces Deputés François avoient ordre de s'informer foigneufement fur les lieux de toutes chofes, & de voir s'il y auroit quelque feureté à fe fier encore une fois aux Sauvages, afin que les armes de fa Majesté ne fuffent point retardées par une fauffe efferance de la paix.

Mais à peine les Ambassadeurs furent-ils éloignés de deux ou trois journées de Quebec, qu'on apprit que quelques François du Fort de fainte Anne, eftant allés à la chaffe, avoient esté furpris par les Agniehronnons, & que le fleur de Traverfy Capitaine au Regiment de Carignan & le fleur de Chufy, en avoiét esté tués, & quelques volontaires faits prifonniers. Cela fit auffi-toft rappeller les Deputés [37] François, & retenir les Sauvages d'Onneiout, qui estoient demeurés en oftage, aufquels felon les loix de la guerre de ce païs, on devoit auffi-toft fendre la teste à coups de haches. Mais fans fuivre ces loix barbares, on penfa aux moyens de tirer mieux raifon de cette perfidie; & Monsieur Sorel Capitaine au Regiment de Carignan, fit auffi-toft un parti de trois cens hommes, qu'il mena à grandes journées dans le païs des ennemis, en refolution d'y faire main baffe par tout. Mais lorfqu'il n'estoit qu'à vingt lieuës de leurs bourgades, il rencontra de nouveaux Ambassadeurs qui ramenoient les François pris prez du Fort de fainte Anne, & qui venoient offrir toute forte de fatiffaction pour le meurtre de ceux [38] qui avoient esté tués, & de nouvelles feuretés pour la paix. De forte que ce Capitaine eftant retourné avec fes troupes, on ne parla plus que de paix, qu'on pretendoit conclure, par un commun confeil de toutes les Nations, qui avoient en mefme temps leurs Deputés à Quebec.